
DESTINATAIRES :	Gestionnaires de toutes les directions, médecins, dentistes et pharmaciens, sages-femmes du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEUR :	Direction de la recherche, de l'innovation et de l'apprentissage
DATE :	4 décembre 2024
OBJET :	Révision importante de la politique, procédure et formulaire pour l'octroi de privilèges de recherche ou statut de chercheur au CISSS de la Montérégie-Ouest

Selon les documents d'encadrement cités en objet recommandés par le MSSS dans son cadre de référence ministériel pour la recherche avec des participants humains.

Il y est stipulé que :

Toute personne désirant réaliser des activités de recherche sous les auspices d'un établissement doit détenir :

- *des privilèges de recherche lorsqu'il s'agit d'un médecin, d'un dentiste ou d'un pharmacien de l'établissement (membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens [CMDP]);*
- *un statut de chercheur dans les autres cas, notamment lorsqu'il s'agit d'un employé de l'établissement ou d'une autre personne.*

POINTS RÉVISÉS

Les présents documents visent à répondre à cette obligation, pour le CISSS de la Montérégie-Ouest, et, par ce fait, à promouvoir la recherche dans l'établissement :

- Nouveaux statuts de chercheurs
- Pour augmenter la masse critique de chercheuses et chercheurs au CISSSMO
- Pour augmenter les projets de recherches initiés par les chercheuses et chercheurs CISSSMO
- Pour contribuer à la formation de la relève en recherche
- Ajout des usagers, proches et citoyen.nes comme collaborateur·rices de recherche
- Alléger le processus d'octroi de statut et de privilèges

Survol des modifications majeures tout en continuant de se conformer au Cadre de référence ministériel pour la recherche avec des participants humains
Retrait du besoin d'un doctorat pour se faire octroyer un statut de chercheur au CISSSMO
Retrait de la nécessité du conseil professionnel du demandeur de recommander l'octroi. Cette étape serait remplacée d'une recommandation par le directeur ou supérieur hiérarchique désigné du demandeur
Retrait de la responsabilité au CA à approuver les statuts de chercheur, mais maintenu pour l'approbation de privilèges de recherche des membres du CMDP
Ajout de la possibilité d'octroi d'un statut en recherche dans l'établissement pour les membres ou non du CMDP (chercheur investigateur, chercheur collégial, de chercheur professionnel en santé)
Ajout de la possibilité que les usagers et citoyens partenaires soient collaborateurs de recherche (à venir: évaluer l'ajout dans les statuts de recherche)
Ajout de la responsabilité d'approuver les octrois des statuts de chercheur et statuts (titre) en recherche dans l'établissement par le dirigeant de la DRIA (changement de responsabilité du CA vers la DRIA)
Changement de la direction porteuse de la Politique et procédure de la DSMREU vers la DRIA.

VERSIONS ANTÉRIEURES

- ADM-DSMREU-10001_Dépôt d'une demande visant à se faire octroyer un statut de chercheur ou des privilèges de recherche
- POL-10301_Politique visant l'octroi d'un statut de chercheur ou de privilèges de recherche au CISSS de la Montérégie-Ouest
- PRO-10302_Procédure visant l'octroi d'un statut de chercheur ou de privilèges de recherche au CISSS de la Montérégie-Ouest

Note de service du 28 juillet 2022

MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT

Les documents et le formulaire sont disponibles pour impression sur Intranet.

- ADM-DRIA-10001_Formulaire de dépôt d'une demande visant à se faire octroyer, renouveler ou reconnaître un statut de chercheur ou des privilèges de recherche
- POL-10301_Politique visant à se faire octroyer, renouveler ou reconnaître un statut de chercheur ou des privilèges de recherche au CISSS de la Montérégie-Ouest
- PRO-10302_Procédure visant à se faire octroyer, renouveler ou reconnaître un statut de chercheur ou des privilèges de recherche au CISSS de la Montérégie-Ouest

PORTEURS DE DOSSIER

Vous désirez en savoir plus sur la politique, procédure et formulaire pour l'octroi de privilèges de recherche ou statut de chercheur ou désirez être accompagné pour obtenir un privilège ou statut? Veuillez nous contacter.

Guichet unique de la recherche

Direction de la recherche, de l'innovation et de l'apprentissage

recherche.ciasssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Les conseillères en recherche (APPR) vous répondront : Valérie Barbin, Jenny Laperrière ou Véronique Thibault

Merci de votre collaboration.

DRIA/AB et KM